

Elections IPECA Entre le 21 Mars et le 9 Avril 2025

Après le bilan, quelles sont les perspectives ?

Un désengagement de la sécurité sociale qui pèse lourd sur nos cotisations des complémentaires santé et prévoyance

- Depuis la fin de la crise COVID, les dépenses de santé ont tendance à augmenter (avec par exemple l'augmentation de 25€ à 26,5€, puis à 30€ des consultations médicales).
- ☐ Les remboursements « Sécu » pour les soins dentaires sont passés de 70% à 60% avec pour conséquence le passage de 30% à 40% pour IPECA.
- Au 1er avril 2025, vos indemnités journalières maladie passeront de 53,31€ à 41,74€.
 Qui paiera la différence à votre avis ?
- ☐ Et cela va continuer : projet de nouvelle taxe gouvernementale sur vos cotisations qui pourrait être mise en place à la mi année 2025!

 Rappelez-vous : vos cotisations sont déjà taxées à 14%! Combien en plus à l'avenir : + 2 %?

En l'espace de deux ans, c'est plus de 2 Md€ de remboursements renvoyés par la «Sécu» vers le secteur privé.

Dans les équilibres financiers contraints d'IPECA (qui n'a pas le droit de faire de déficit contrairement à la « Sécu »), vous pouvez compter sur vos représentants CFE-CGC :

- ☐ au sein d'IPECA pour gérer au mieux et limiter les impacts de ces transferts,
- ☐ à MBDA France pour négocier bec et ongle afin de maintenir vos contrats à l'équilibre.

Améliorer le service rendu

Au-delà des aspects financiers, la **CFE-CGC** s'emploiera à poursuivre la modernisation d'IPECA en rendant plus robustes les échanges entre vous et l'organisation :

- une amélioration de l'interface site web/appli;
- un meilleur suivi des demandes en traçant mieux les références de dossier ;
- une meilleure protection de vos données personnelles face aux enjeux liés aux cyber attaques toujours plus nombreuses;
- une meilleure analyse des données afin de mieux comprendre vos besoins et y répondre ;
- □ une meilleure prise en compte de la prévention dans les entreprises en challengeant la Direction de MBDA France car GUÉRIR, c'est bien. PRÉVENIR, c'est mieux !

Et si nous étions tous à IPECA pour la santé?

La **CFE-CGC** MBDA France va demander à la Direction l'étude de la mise en place d'un seul assureur : IPECA

- ☐ Parce que IPECA s'adresse particulièrement aux entreprises de l'aéronautique,
- ☐ Parce que la gouvernance paritaire d'IPECA permet une représentation de l'entreprise et des salariés,
- □ Parce qu'en terme de santé, la séparation cadre / non cadre n'a plus de sens chez MBDA.



LA GESTION D'IPECA NE S'IMPROVISE PAS!

- SANTÉ : ASSURER VOS PROBLÈMES AU QUOTIDIEN.
- PRÉVOYANCE : VOUS PROTÉGER AINSI QUE VOTRE FAMILLE EN CAS D'ACCIDENT DE LA VIE.
- PRÉVENTION : MIEUX ANTICIPER VOS DIFFICULTÉS POUR EN DIMINUER LA GRAVITÉ.





Entre le 21 Mars et le 9 Avril 2025 Vous allez élire vos représentants CFE-CGC à IPECA

<u>RAPPEL</u>: tous les salariés MBDA France sont concernés_par ces élections

Elections IPECA: mode d'emploi

Vous avez reçu ou vous allez recevoir prochainement un courrier contenant les listes de candidats, les professions de foi et le matériel de vote.

Vote électronique : plus simple et plus rapide

- Le matériel : identifiant et mot de passe provisoire
- Le site : https://ipeca.simplivote.fr
- Le support : ordinateur, tablette ou téléphone

Il est possible de récupérer des identifiants <u>en cas de perte</u> <u>ou d'absence de réception du courrier.</u>

Vote par correspondance : peu utilisé, mais toujours possible

- Le matériel : une carte avec les étiquettes code barre et une enveloppe réponse préaffranchie.
- Le délai : à renvoyer avant le 09/04/2025

Vos candidats CFE-CGC pour MBDA France



Aurèlie Petelot MBDA LPR



Guillaume Carre



Claire Marchetti MBDA SSD



Francois Boniteau MBDA LPR



Laetitia Bouchon MBDA BO



Dominique Doucet MBDA LPR



Christian SIBUET Retraité MBDA





